

Le GIS GESTES (Groupe d'études sur le travail et la santé au travail) a pour vocation de développer les contacts et les collaborations entre chercheurs de différentes disciplines et rattachés à des établissements distincts. Pour la quatrième fois, il lance un **Appel à Projets « Amorçage »**, destiné à accompagner des coopérations interdisciplinaires et inter-établissements entre chercheurs en vue de structurer des projets de recherche communs. Comme l'appel à Manifestations scientifiques, cet appel s'adresse aux équipes de recherche des établissements membres du GIS<sup>1</sup>.

L'objectif est de parvenir à soutenir plusieurs projets de recherche en 2022-2023 dans la limite de **10 000 € par projet**. Les projets cofinancés par d'autres partenaires (établissements, organisations publiques) sont éligibles.

Les projets doivent prévoir la coopération scientifique entre des chercheurs relevant d'au moins deux disciplines distinctes et appartenant à au moins deux établissements partenaires du GIS. Les projets promouvant une interdisciplinarité entre les sciences humaines et sociales et les autres sciences seront regardés avec une attention toute particulière.

Les lauréats seront invités à présenter leurs travaux dans le cadre d'une journée de restitution.

**Les frais de gestion sont éligibles dans la limite de 5% maximum.**

## Calendrier

L'appel à candidature pour les Projets « Amorçage » s'ouvre le **mardi 23 novembre 2021**.



## Documents de références

Le réseau constitué par le Groupe d'études sur le travail et la santé au travail (GIS GESTES) lance un appel à projet « Amorçage » sur le thème « travail et santé au travail ». Ce thème est défini plus précisément dans le **projet scientifique** adopté en 2021, joint à cet appel à projets.

Un seul document, également joint à cet appel, est à remplir :



---

<sup>1</sup> Sera considéré comme membre du GIS tout établissement ayant signé la convention du GIS (à l'exception du seul CNRS). Voir la liste de nos membres en annexe 2

## Critères d'éligibilité et subvention allouée



- Être porté par un laboratoire d'un établissement partenaire du GIS (voir liste au jointe à cet appel).
- Programmer une coopération scientifique entre mars 2022 et décembre 2023.
- La subvention allouée par le GIS GESTES **est plafonnée à 10 000 euros**.
- **Les frais de gestion ne dépassent pas 5%.**



- Caractère fédérateur pour la problématique du GIS GESTES (définie dans le document « Projet scientifique » cf. annexe 1).
- Caractère fédérateur pour le réseau du GIS GESTES (implication de chercheurs et/ou de laboratoires de différents établissements partenaires du GIS).
- Caractère pluridisciplinaire.
- Caractère international (participation de chercheurs étrangers au projet et/ou perspective de candidature à un financement européen ou international).
- Intégration de jeunes chercheurs dans le projet.
- Montant de la subvention demandée.

La sélection sera réalisée par le Conseil scientifique du GESTES.

### Transmission

Les candidats doivent remplir le document de demande de soutien financier pour projet « Amorçage », en veillant à ne pas oublier les pièces dont la liste est précisée dans le dossier.

La date limite d'envoi des candidatures est le **mardi 1<sup>er</sup> mars 2022**. Cet envoi prend obligatoirement la forme d'un ou plusieurs documents aux formats .doc et .pdf, adressés à : [gestes@mshparisnord.fr](mailto:gestes@mshparisnord.fr)

Un accusé de réception sera envoyé par voie électronique.

De plus, un exemplaire papier (sans agrafe) du dossier complet doit être adressé par voie postale à :

**GESTES - Campagne 2022**  
**Maison des Sciences de l'Homme**  
**20, avenue George Sand**  
**93210 Saint-Denis La Plaine**